

Opérations immobilières pilotes

Par délibération du 15 avril 2004, le Conseil Communautaire a choisi de mettre l'accent sur une politique de l'habitat favorisant la création, la réhabilitation de logements sociaux ou la transformation de maisons d'habitation en logements sociaux.

La CCLN entend donc soutenir les communes dans la réalisation de petites opérations permettant la création d'un parc locatif à caractère social satisfaisant une demande en forte croissance.

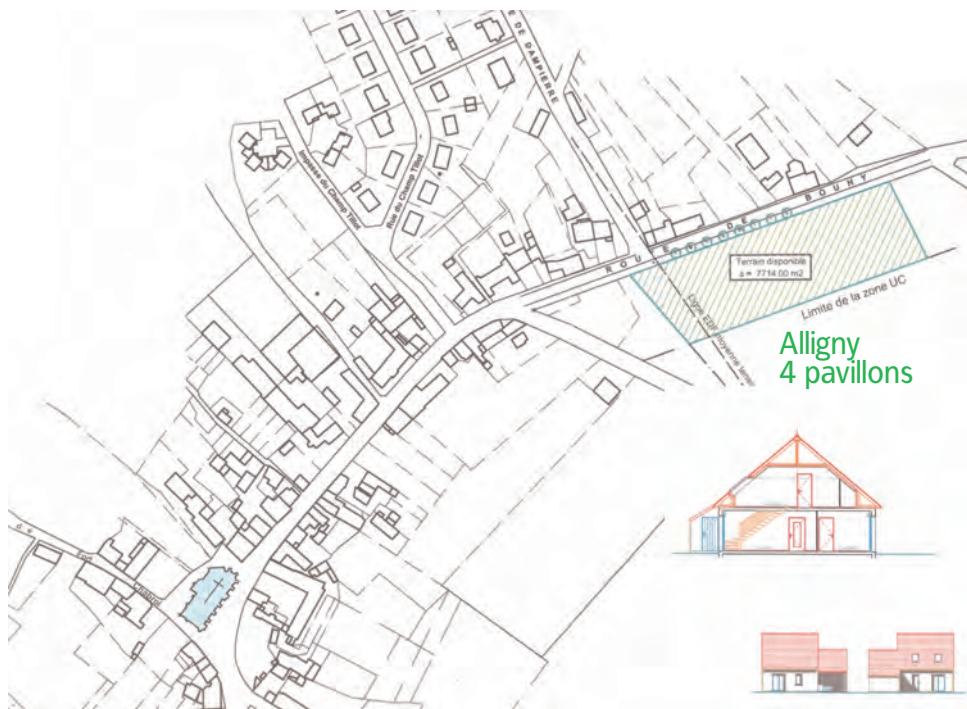
Ces opérations immobilières sont réservées aux communes rurales. Une programmation pluriannuelle a été arrêtée en collaboration avec Logivie, bailleur social. Cette agence

construit ou achète, loue et gère des logements collectifs ou individuels dans le départe-

ment de la Nièvre et de l'Allier. **Trois opérations pour trois communes**

Aujourd'hui, les dossiers atteignent des phases différentes

dans les communes de Myennes et Alligny. Toutefois, des terrains ont partout été choisis ; les acquisitions par la Communauté de Communes sont en cours de négociation



> Développement économique et aménagement du territoire : le quotidien d'une petite équipe au sein de la CCLN



Un agent de développement

Les compétences communautaires ont été définies lors de sa création : outre les services aux habitants, une grosse partie du travail repose sur le développement économique. En charge des affaires économiques, Fanny Demougeot jon-

gle entre le suivi de l'aménagement foncier et le lotissement du Parc d'Activités du Val de Loire notamment (incluant les travaux de voirie, les fouilles archéologiques...).

L'aménagement du territoire (avec le SCoT - Schéma de Cohérence Territorial) fait également partie de ses attributions de même que les suivis de travaux (Ecole de musique et future Médiathèque). Elle gère aussi les dossiers relatifs à la mise en place du Village numérique et de l'Ecole de la Seconde Chance. Enfin, elle est la personne ressource pour nos partenaires institutionnels, tels le Pays ou le Conseil Général.

Une juriste

Avec la multiplication des projets ces dernières années, il est devenu nécessaire de se doter du savoir faire d'une juriste. Ainsi, depuis plus d'un an, Stéphanie Quintin assure tou-

tes les procédures de Marchés Publics ainsi que celles relatives aux ventes de terrains ou d'immeubles, aux contrats d'assurances... impossible d'ignorer la loi dans des dossiers aussi importants.

Une directrice des finances

De tels projets nécessitent bien entendu d'importants investissements et une gestion rigoureuse. A la tête du service, Karine Gouvernel gère les flux financiers, les subventions et redevances, les impôts, la fiscalité, l'emprunt ; elle suit les marchés et les gros dossiers sur la partie comptable et contrôle l'application des tarifs des services communautaires.